

de l'affaire de Taiti. Le Morning-Chronicle proteste avec plus de violence contre l'article du Standard. L'article (a cowardly article), dit le Sun, publié par le Standard, a donné à croire au parti de la France, que le gouvernement anglais avait cédé au gouvernement français, et qu'aucune réparation ne sera demandée pour l'insulte faite à M. Pritchard. Le gouvernement anglais a tout changé de vues sur l'affaire. Sir Robert Peel, le duc de Wellington et lord Aberdeen ont exprimé leur opinion sur les termes qui ne sauraient être mal compris, et bien que les deux chambres ont plusieurs fois parlé de l'insulte, ils n'ont reconnu ni semblé reconnaître qu'ils céderaient de la sorte et jetteraient M. Pritchard par-dessus bord. Ces termes sont beaucoup de mal. Loin de satisfaire le parti de la France, elles ne font que rendre ses préventions plus vives et provoquer de nouvelles attaques contre l'Angleterre.

Voici comment s'exprime le Morning-Chronicle : L'insulte et mauvais article du Standard, sur les affaires de Taiti, est exploité par la presse française, et commenté par elle comme étant l'expression des impressions et intentions du gouvernement. Cet article prouve une ignorance absolue des faits, comme hors de doute, que M. Pritchard a participé à l'insurrection des indigènes de Taiti contre les Français. Toutes les correspondances de Taiti publiées de l'un et de l'autre côté du canal, montrent que M. Pritchard, loin d'encourager les indigènes à se soulever contre les Français, a fait tout ce qu'il a pu pour les déterminer à se soumettre jusqu'à ce que l'on ait la détermination de l'Angleterre. L'insurrection a éclaté à 60 kilomètres de Papeiti, où M. Pritchard n'était pas. Les autorités françaises elles-mêmes ne peuvent pas dire que M. Pritchard ait participé à l'insurrection. L'insurrection paraît avoir été l'acte spontané de la population et non le résultat, non des intrigues des missionnaires, mais de la révolte des indigènes contre la rude conduite des Français de la reine et leur usurpation injustifiable de l'île. La partie de Taiti qui ne paraît pas avoir pris part à l'insurrection, a été Papeiti, et cela a tenu à l'expression des vœux de la reine Pomaré et aux conseils de M. Pritchard. Le Standard répond à tout cela par un nouvel article que nous ne pouvons pas reproduire.

La paix du monde ne saurait être maintenue un seul instant par un individu, sans autorité, sans délégation, sans pouvoir. Un gouvernement est tenu de protéger ses sujets et de ne se placer pas dans leur tort. Nous ne pouvons nous empêcher de soupçonner que M. Pritchard a montré une grande imprudence. Sans aucun doute il avait le droit de se démettre de son consulat, mais certainement ce n'est point là un acte de prudence; un homme sage aurait mieux aimé son devoir en consultant l'autorité supérieure qui lui avait donné ses pouvoirs, avant de faire une démarche qui pouvait compromettre son pays. M. Pritchard est certainement une personne très-défavorable à son sang-froid et à sa discrétion. La présomption est encore augmentée par ce fait, que bien qu'il ait beaucoup d'autres missionnaires dans l'île, M. Pritchard n'aurait pas aussi un autre motif de soupçon très-grave, s'il n'avait démontré qu'il n'est pas l'auteur de ces relations exactes qui ont paru dans les journaux. Jusqu'à présent donc, les deux gouvernements n'ont engagé dans la querelle, l'un et l'autre ne peuvent s'y mettre en adoptant ce qu'il faut pour empêcher de considérer comme un tort. Chez les deux gouvernements, il y a toute disposition pour agir dans un esprit de paix, en même temps que de dignité mutuelle; nous ne pouvons donc attendre le résultat avec une sécurité parfaite; ce résultat sera le mieux.

Affaires de Belgique.

La Compagnie belge de colonisation et M. Gendebien. L'Indépendance belge s'est chargée de publier ces jours-ci la correspondance entre M. Gendebien et la compagnie belge de colonisation. Cette correspondance nous paraît être assez intéressante pour être reproduite en entier.

AU RÉDACTEUR. Bruxelles, le 9 août 1844.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser, dans la séance du conseil communal du 5 courant, un rapport sur l'administration de la Compagnie belge de colonisation, nous vous priant, monsieur le rédacteur, de vouloir bien insérer dans un de vos plus prochains numéros la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser. Le président directeur délégué, Comte de Hompesch.

A. ALEXANDRE GENDEBIEN. Bruxelles, le 8 août 1844.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser, dans la séance du conseil communal du 5 courant, un rapport sur l'administration de la Compagnie belge de colonisation, nous vous priant, monsieur le rédacteur, de vouloir bien insérer dans un de vos plus prochains numéros la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser. Le président directeur délégué, Comte de Hompesch.

ne peut être partagée à titre de bénéfice. Alors, monsieur, vous jugerez en connaissance de cause si cette entreprise mérite votre blâme ou votre approbation. Nous avons une trop haute opinion de la loyauté de votre caractère pour ne pas être convaincus d'avance que vous vous rendrez à notre invitation. Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de notre haute considération. Le président directeur délégué, Comte de Hompesch. Le secrétaire du comité des directeurs, Signé J. DE BRUNCKEN.

Deux jours après, la même feuille publie la réponse de M. Gendebien, conçue en ces termes : AU RÉDACTEUR. Bruxelles, le 13 août 1844. Monsieur, Le comité des directeurs de la Compagnie belge de colonisation m'a écrit, le 8 de ce mois, une lettre à laquelle je me suis empressé de répondre le même jour. Le comité directeur ayant jugé à propos de publier sa lettre dans votre journal, je vous prie, monsieur, d'avoir l'obligeance d'insérer ma réponse dans votre prochain numéro. Agréer, etc. A. GENDEBIEN.

A LA COMPAGNIE BELGE DE COLONISATION. Bruxelles, 8 août 1844. Messieurs, Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, sous la date de ce jour. Un pays qui n'a point de marine militaire et qui n'en peut avoir, parce qu'il s'est interdit la faculté d'en créer une, ne peut, sans s'exposer à une cruelle mystification, concevoir ni exécuter des projets de colonisation, alors même qu'ils réuniraient toutes les conditions de succès.

La mystification n'est pas seulement une perte de temps, elle est une perte de temps, beau, fertile, industrieux, transplante une partie de sa population dans un climat homicide. Un pays qui peut, en améliorant sa culture, en défrichant ses terres incultes, doubler sa population, se rend coupable d'une mystification, lorsqu'il transplante une partie de sa population dans des contrées sauvages. Il abuse de la bonne foi publique, en se trompant lui-même, lorsqu'il présente cette déplorable déportation, comme un moyen de créer des consommateurs, des débouchés à l'industrie nationale. Améliorer l'agriculture, défricher les terres incultes, répartir équitablement les charges publiques, voilà le moyen, le seul moyen de doubler, de tripler les consommations. Décharger l'industrie de ces entraves, diminuer ses charges, rendre les transports faciles et peu frayeux; en un mot, produire à bon marché, voilà le moyen le plus sûr, et, j'ose le dire, le seul moyen d'ouvrir des débouchés sur tous les points du globe. Hors de là il n'y a, pour la Belgique, qu'utopie et déception. Des considérations qui précèdent, il résulte, messieurs, que l'offre que vous me faites de me communiquer tous les documents que vous possédez sur la colonisation que vous avez entreprise ne peut changer mon opinion sur ses résultats. Je ne doute pas de votre sincérité, des sacrifices que vous avez faits. J'aime à croire que le désintéressement a présidé, comme vous le dites, à votre conception et aux efforts que vous faites pour la réaliser; mais permettez-moi aussi de persister dans mon opinion; elle est désintéressée, consciencieuse, le temps la justifiera bientôt. Je termine en faisant des vœux sincères pour un succès complet et pour la conservation et la prospérité de mes compatriotes et de tous les colons de la Compagnie.

Veuillez agréer, messieurs, l'assurance de mes sentiments très-distingués. Signé, A. GENDEBIEN.

On lit dans le Commerce belge : La mesure par laquelle une patente plus élevée a été imposée depuis quelque temps aux voyageurs du commerce allemand, en Belgique, a été en quelque sorte provoquée par le gouvernement prussien lui-même. Avant le 1er janvier 1844, les voyageurs du commerce belge dans le Zollverein ne payaient qu'une patente de th. 13 18 (environ 47 fl.). A partir de cette époque, on leur a appliqué une patente de th. 60, qui, additionnels compris, font environ 120 florins. Il a bien fallu, dans le but d'obtenir le retour, de la part du gouvernement prussien, à un régime réciproquement favorable aux bons rapports commerciaux des deux états, appliquer, en Belgique, une patente analogue aux voyageurs du commerce allemand. Il est à remarquer que la patente exigée précédemment des voyageurs allemands, en Belgique, n'était communément que de 30 fl. environ, et qu'ainsi nulle mesure de ce genre n'avait donné lieu, de sa part, au régime appliqué par le gouvernement prussien aux voyageurs belges.

On lit dans le Journal de Liège : Une lettre de Lunenburg, que l'un de nos honorables industriels a bien voulu nous communiquer, l'informe que très prochainement le Hanovre va augmenter les droits d'entrée sur un certain nombre de produits de la Belgique, entr'autres sur notre clouterie qui trouve un débouché assez important dans ce pays.

Nouvelles de Maroc reçues par voie d'Espagne.

On verra que ces nouvelles sont en contradiction avec celles que nous avons données hier d'après les journaux français. Aussi nous ne les accueillons qu'avec la dernière réserve. Le correspondant de Port-Saïde du Castellano mande, à la date du 3, ce qui suit. Hier a commencé le bombardement de Tanger par l'escadre française; de Cadix on entend les canonnades, et de la Tour de la Vigie l'on voit le feu. Un bateau à vapeur est parti aujourd'hui avec ses passagers pour voir ce spectacle.

On lit dans le Commerce de Cadix : Nous avons reçu la lettre suivante de Cadix. On nous y donne une nouvelle qui serait de la plus grande importance, si elle était vraie, l'assassinat du consul anglais sur le territoire marocain. Mais il est plus que probable qu'un pareil événement n'a pas eu lieu. Voici la lettre, datée du 30 juillet. Ici les préparatifs continuent avec plus d'activité que jamais et l'on croit généralement que la guerre est inévitable, quoique l'on ne donne pour cet événement que des raisons de probabilité. Depuis hier le bruit court que les Maures ont assassiné le consul anglais qui était à Fez près de l'empereur. On dit aussi que les consuls portugais ont amené leur pavillon et se sont embarqués. On a reçu ici 9000 projectiles 1500 quintaux de poudre et 14 affûts. Les artilleurs et le régiment provincial de Tolède sont toujours les premiers à Tarifa, le second à Algeiras; ils attendent, dit-on, qu'on les avertisse que tout est prêt ici pour les recevoir. Il paraît que les Maures construisent effectivement une espèce de château qui se nomme Montagne de la Conetelle, ainsi qu'un parapet à deux lieues de distance de cette place dans la même direction et dans un lieu que l'on appelle Castillejos. Rien de nouveau aux environs de notre place. Il paraît que l'intendant part pour Algérie où il va s'entendre avec le général Villalonga. On assure positivement que l'escadre française doit commencer aujourd'hui le feu contre Tanger, si après l'expiration du délai accordé par l'ultimatum

du prince de Joinville, on ne reçoit pas du gouvernement marocain une réponse entièrement satisfaisante. On lit ce qui suit dans la dépêche de la Vigie d'hier au soir : « A une heure et demie après-midi, on a entendu, pendant un moment, une canonnade du côté du Sud. » (Le Globo du 7 août.)

On écrit d'Algeiras, 31 juillet : Le 25, Tanger a été occupé par des hordes nombreuses de bédouins qui ont pillé de vive force la poudre et les munitions de guerre en magasin, possédés d'un enthousiasme fanatique contre les Français. Le bruit court que les autorités militaires d'Algeiras, Malaga et autres points de littoral, ont reçu du gouvernement l'ordre de faire fusiller tout émigré de ceux qui se trouvent à Gibraltar, s'il s'en présentait. Le consul espagnol de cette place a demandé que l'on conduisit à Oran tous les réfugiés qui y résident, il promet de payer tous les frais de transport. Les émigrés seraient désolés que le gouvernement accédât à cette demande. A Oran ils seraient forcés de porter les armes contre Abd-el-Kader. Animés du plus pur espagnolisme, ils ne sont pas disposés à servir les vues d'une famille étrangère élevée, ils préféreraient défendre leur patrie contre les ennemis intérieurs et extérieurs qui prétendent l'asservir. (Glamor Publico.)

Un supplément à la Chronique de Gibraltar du 2, annonce que le prince de Joinville, cédant aux considérations qui lui ont été soumises par les représentants de l'Angleterre, et écoutant la voix de l'humanité, a suspendu le bombardement de Tanger jusqu'à ce qu'il eût appris le résultat de la mission du consul d'Angleterre, M. Hay, qui s'est rendu à Maroc dans le but de conseiller à l'empereur de céder aux réclamations de la France. La solution de cette affaire ne saurait beaucoup tarder. Nous savons bientôt si le différend entre les Français et les Marocains s'arrangera par la voie des armes ou par la diplomatie. Sans doute notre gouvernement à nous, ne se contentera pas d'une demi-satisfaction. Il ne s'arrêtera pas dans sa marche énergique et patriotique, parce qu'il se verrait seul dans la lutte avec nos voisins d'Afrique. Nous ne voulons pas la guerre; mais nous la préférons mille fois à une paix honteuse, à une trêve qui laisserait sans solution toutes les questions et sans garanties tous les intérêts. (El Heraldo.)

Voici ce que dit la correspondance particulière de Madrid : Les dernières dépêches reçues de Gibraltar portent la date du 2 août. A cette époque le consul d'Angleterre était en conférence avec l'empereur de Maroc, à Alcazar à une demi-lieue de Tanger. Le prince de Joinville avec son escadre était dans les eaux de Tanger. Les hostilités n'étaient pas encore ouvertes. D'autres nouvelles ont circulé dans la journée. On a parlé de bruits de l'assassinat du consul d'Angleterre à Fez, de bombardement commencé le 2 août contre Tanger. Ces bruits ont été publiés par les correspondances de certains journaux, mais les nouvelles les plus positives sont celles que nous venons de donner.

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 13 août. Le chevalier Bunsen, ministre de Prusse, est parti hier pour Ostende à bord du steamer le Comte de Liverpool, pour accompagner le prince royal de Prusse qui est attendu ce soir à Woodwich.

Samedi, l'acte sur l'emprisonnement pour dettes a été mis en vigueur pour la première fois, et tous les individus détenus dans les prisons de la capitale pour des sommes n'excedant pas 20 livres, ont été mis en liberté.

La Russie vient de commander aux forges de Dowlais 50,000 tonnes de fer destinées à la construction de chemins de fer dans cet empire.

Le mouvement des voyageurs et des marchandises sur le chemin de fer de Londres à Birmingham a produit, la semaine dernière, la somme énorme de 22,000 liv. sterl. (fl. 264,000), dont 17,800 liv. pour les voyageurs seulement. C'est le plus fort produit qu'on ait eu à enregistrer en une semaine sur aucune ligne de chemin de fer de l'univers.

Le Collingwood de 80 qui doit porter le pavillon de sir George Seymour, est encore à l'ancre à Spithead; ce vaisseau ne partira, probablement pour l'Océan Pacifique que lorsqu'un arrangement définitif aura été conclu entre les gouvernements de France et d'Angleterre au sujet de l'occupation de Taiti et des mesures prises par les autorités françaises dans cette île contre le consul britannique.

On écrit de Windsor, le 11 août : L'état de la reine et du jeune prince est toujours satisfaisant. Il ne sera pas publié de bulletin avant mercredi. Le comte Nesselrode est arrivé aujourd'hui au château et a été reçu en audience par le prince Albert.

Le voyage du roi des Français, qui devait avoir lieu du 7 au 9 septembre, est retardé d'une semaine. Le roi se rendra de Portsmouth par le chemin de fer du sud-ouest jusqu'à la station de Farnborough, où les voitures de la cour attendront S. M. pour la conduire avec sa suite jusqu'à Windsor. Le roi fera les mêmes appartements qu'occupent le prince de Galles lorsqu'il vint en Angleterre pour le baptême du prince de Galles et qu'a occupés également l'empereur de Russie à son dernier voyage.

Pendant le séjour de S. M. au château, séjour qui ne dépassera pas une semaine ou dix jours au plus, il y aura dans le grand parc une revue sur une grande échelle; on dit que 15 ou 20 régiments d'infanterie et de cavalerie, avec un parc d'artillerie et des batteries de campagne, composeront l'armée qui offrira un imposant spectacle militaire. Des banquets splendides auront lieu dans la salle St.-Georges et dans celle de Waterloo, et seront suivis par des bals galas et des soirées. On a commencé à construire la chapelle catholique de Clewer, près de laquelle on construit une aile entière qui sera réservée pour les Français et sa nombreuse suite. Il est probable que le baptême du prince nouveau-né aura lieu pendant le séjour du roi à Windsor. Bien plus, on assure que S. M. servira de parrain au dernier né de la maison de Brunswick. Dans ce cas, ce serait par procuration, le roi des Français étant catholique romain.

On ne croit pas que Sa Majesté visite la capitale pendant son court séjour en Angleterre, elle restera tout le temps à la résidence royale de Windsor.

Nouvelles de France.

Paris, 13 août. Il n'est question dans un certain monde que du voyage du roi en Angleterre, auquel on veut donner un grand éclat. Aussi,

parmi les personnes qui approchent la cour, est-ce à qui figurera le nombre des privilégiés qui feront partie de la suite royale.

On assure que le ministre de la marine a réclamé l'honneur de commander l'escorte navale de S. M.; or, comme M. de Mackau est vice-amiral, on ne peut guère mettre sous ses ordres moins de huit vaisseaux. On compte pouvoir les réunir en appelant dans la Manche les quatre vaisseaux avec lesquels M. le contre-amiral Parseval-Deschênes vient de partir pour Tunis, l'Alger, en ce moment à Toulon; et les trois vaisseaux du prince de Joinville, dont on espère que la présence sur la côte marocaine ne sera bientôt plus nécessaire. Les deux contre-amiraux conserveraient leur commandement. Un certain nombre de bâtiments légers et de bateaux à vapeur seraient adjoints à cette escadre. Voilà du moins ce qu'on raconte. (Constitut.)

M. Guizot répète partout que son intention est de se retirer des affaires s'il ne parvient pas à faire accepter par lord Aberdeen l'arrangement qu'il a proposé au sujet des affaires de Taïti.

On assure que M. Thiers était à peine arrivé à Vichy avec toute sa famille qu'il a reçu une lettre de M. le comte Molé qui l'engageait à revenir au plus vite à Paris. M. Thiers est en effet arrivé hier, et après avoir eu une longue conférence avec M. Molé il s'est rendu à Neuilly, où il a été reçu par le roi.

Le décret de Lyon, 6 août, au journal le Droit: Dix chefs d'accusation comparaisaient hier mardi devant le tribunal correctionnel de notre ville pour contravention à la loi du 11 avril 1834, sur les sociétés secrètes. Cette affaire, qui dans le principe, avait paru comporter quelque gravité, s'est réduite à l'audience aux plus minimes proportions, et n'a présenté qu'un intérêt des plus médiocres. Trois inculpés ont été condamnés à 15 jours de prison; trois à 50 fr. et les autres prévenus à 16 fr. d'amende.

La Revue de Paris annonçait, il y a quelques jours, le mariage de la sœur du duc de Bordeaux avec un fils de M. le duc de Blacas. La Quotidienne dément cette nouvelle. Voici en quels termes elle s'exprime:

Un sentiment profond des convenances ne nous permet pas de répéter ce mensonge dans nos colonnes, mais il est de notre devoir de donner un éclatant démenti à un bruit malveillant, dont la source est facile à deviner, et de mettre le public en garde contre les effets d'un pareil mensonge. La Quotidienne le prend un peu haut, et l'on aura de la peine à s'expliquer tant de chaleur. Pense-t-elle que la fille de la duchesse de Berry dérogeât en épousant un duc de Blacas plus que ne l'a fait sa mère en s'alliant à un Lucchesi-Palli?

Le dernier engagement parlementaire qui vient d'avoir lieu dans la chambre des communes est ainsi commenté par le Constitutionnel:

Il n'y a eu, dans tout ce débat, qu'un point qui touche à la politique générale, et qui mérite l'attention du public français. M. Stael et lord John Russell avaient l'un et l'autre parlé de l'Irlande; l'un et l'autre avaient insisté sur l'utilité politique d'un grand acte de clémence qui rendrait O'Connell à la liberté, et qui, par conséquent, améliorerait la situation des affaires extérieures et l'affaiblissement progressif des garanties de paix. M. Peel a répondu, en ce qui concerne O'Connell, que le gouvernement agirait, sous sa responsabilité, comme il le jugerait convenable, et qu'il n'avait pas à faire connaître ses intentions; et quant à l'Irlande, il s'est exprimé en ces termes:

Personne ne déplore plus que moi l'existence de ces malheureuses jalousies et dissensions qui règnent en Irlande, et qui tendent si puissamment à retarder sa prospérité et à affaiblir tout l'empire. Mais je ne doute pas que si un appel était fait au peuple d'Irlande (je pense que cet appel ne sera jamais nécessaire), mais enfin, si l'honneur et l'intérêt de l'Angleterre réclamaient impérieusement cet appel, dans ce cas, je ne doute pas, dis-je, que le peuple d'Irlande ne donnât au peuple d'Angleterre un appui cordial et zélé pour la défense de l'intérêt et de l'honneur de la patrie.

Comme on le voit, sir Robert Peel se tient sur la réserve: il ne s'explique pas sur les appréhensions manifestées par lord John Russell; mais sans repousser une hypothèse qu'il évite de discuter, il s'efforce d'établir que le gouvernement est en mesure de tout événement et qu'il n'a rien à craindre de l'Irlande.

Un seul point nous paraît digne de remarque dans ces explications à demi mot. C'est que naguère encore la possibilité d'un conflit entre l'Angleterre et la France n'était pas un texte sérieux de discussion dans le parlement. Aujourd'hui, en toute occasion, à propos de nos établissements maritimes, des forces navales des deux pays, de l'Océan, de la Méditerranée, de Taïti, du Maroc, de Tunis, de l'Irlande même, c'est toujours vers l'hypothèse d'une rupture et d'une guerre que se tourne la pensée des hommes politiques de la Grande-Bretagne.

Il faut, en France, suivre ce mouvement avec sollicitude. Personne, ici, ne veut la guerre, mais ce qu'on veut encore moins, c'est que notre pays soit pris au dépourvu.

Nouvelles diverses.

On lit dans le Morning-Chronicle:

Les difficultés financières du Portugal tournent presque à une insolvabilité nationale. Le gouvernement, incapable de remplir ses engagements, convoque ses créanciers et renouvelle ses billets; en même temps, quelques-uns de ses billets paraissent avoir été protestés et emboursés immédiatement après. Voici un fait que nous tenons de la lettre de notre correspondant:

Un billet de 225 liv. st. environ avait été présenté à l'échange et resté non payé. On l'a alors présenté à la douane, pour paiement de droits, et malgré les termes exprès du contrat stipulés sur le billet même, le billet a été refusé par le directeur.

On écrit de St.-Petersbourg, 1^{er} août. Le nouveau cartel conclu entre la Russie et la Prusse et qui est entré en vigueur aujourd'hui même, a excité la joie la plus vive jusque dans nos provinces frontalières, et surtout dans les provinces russo-germaniques. En même temps, il assure la propriété et qu'il relève la moralité des habitans frontalières, il garantit des avantages croissans à leurs intérêts de commerce et d'économie nationale; car leur existence se lie à l'accomplissement de vœux et d'espérances qui pouront bien ainsi se réaliser quelque jour.

— On écrit de Berlin que la chambre de commerce s'occupe sérieusement de la question du péage du Sund; la navigation prussienne et allemande, en général, dépend de la solution de cette question.

— La correspondance de l'île de Cuba contient quelques détails sur la mort du poète Placido, récemment exécuté à la suite des derniers troubles de cette île. Placido a montré une grande fermeté à ses derniers momens: né avec un grand talent naturel, chéri et apprécié par la jeunesse de la Havane, qui avait acheté sa liberté, Placido avait rêvé des projets ambitieux et insensés. Il avait été désigné par les conspirateurs pour être roi, et a été un des principaux instigateurs de la conjuration. Pendant son long procès, il a composé une prière à Dieu, composée de cinq stances, qu'il a récitée d'une voix ferme dans le trajet de la prison au lieu du supplice, et dont il a prononcé les derniers vers quelques secondes avant d'expirer.

— On mande de Silésie qu'un frère de l'assassin Tschetch, qui remplissait à Ratibor le poste d'inspecteur des ponts et chaussées, est devenu fou, probablement à la nouvelle de l'événement qui flétrit sa famille, et qu'il est mort bientôt après. On dit que c'était un homme estimé rempli de connaissances et très consciencieux dans l'exercice de ses fonctions.

— Les journaux suisses annoncent que le nommé Muller, que des donataires français avaient arrêté sur le territoire du canton de Berne, a été promptement remis en liberté avant même que la protestation du gouvernement bernois contre cette nouvelle violation du territoire helvétique fût parvenue à Paris.

— Dans la Silésie, écrit-on à la Gazette de Cologne, et notamment dans la colonie de Hertzberg, les volsurs deviennent de jour en jour plus audacieux et plus entreprenans. Le 29 juillet dernier ils emmenèrent deux bœufs du pâturage et lorsqu'on les poursuivait pour les leur reprendre, ils ont opposé une telle résistance que cinq paysans ainsi que le bourgmestre ont été plus ou moins blessés.

— La première ascension au Mont-Blanc a échoué par suite de la tourmente que les voyageurs ont éprouvée au grand-plateau, à 600 mètres au-dessous du sommet. Elle les a forcés de descendre, après avoir stationné dans la nuit du 1^{er} au 2^e de ce mois, par une température de 13 centig. au-dessous de zéro, qui a failli faire sentir à quelques-uns les horreurs de la congélation. Cependant le charme n'en est pas moins rompu, car un séjour d'une nuit à une aussi faible distance du point culminant et par des circonstances défavorables, promet une réussite certaine en des temps mieux choisis. Aussi MM. Bravais, Martign et Lepileur se sont-ils décidés à partir de nouveau le 7 août, n'emmenant avec eux que deux guides et cinq porteurs, gens bien décidés, munis d'une seconde tente pour le sommet du Mont-Blanc et armés d'une nouvelle précaution contre le froid. Ils espèrent retrouver leur tente, leurs habillemens, ceux de leurs instrumens qu'ils avaient pu laisser dans la première ascension; et ils se proposent de demeurer trois ou quatre jours au plus.

— Découverte du dissolvant de la soie. — On a bien raison de dire que rien n'est impossible à la chimie, qui paraît posséder une parcelle des attributs les plus précieux du Créateur, celui de faire quelque chose de rien.

En effet, ce n'est rien qu'un chiffon de soie usée, tandis que les chiffons de toile et de drap servent depuis longtemps à quelque chose; mais, grâce au savant professeur Delzenne, les débris de soie les plus inutiles vont, par une heureuse palingénésie chimique, se transformer en soie nouvelle pour servir à de nouvelles étoffes, dont les derniers débris redeviendront soie grège, et ainsi de suite à l'aide du dissolvant qu'il vient de découvrir.

— A l'instar du caoutchouc qui se dissout, se file et se redissout pour se filer encore, la soie est ramenée à son état primitif de magma glutineux, qui se file comme le verre fondu, et regagne, à l'air, toute sa force et sa ténacité première.

Comme le meilleur dissolvant du caoutchouc s'obtient par la distillation de cette résine élastique elle-même, M. Delzenne ne s'est point trompé en pensant qu'il obtiendrait aussi par la distillation du bombix le véritable dissolvant de l'étoffe.

La soie écrue et non teinte se dissout très-aisément.

L'inventeur n'a trouvé de difficulté que pour les soies teintes, les noires surtout; mais il espère parvenir à lever cet obstacle et à affranchir la France du tribut de 70,000 millions de francs qu'elle paie à l'étranger pour alimenter ses nombreuses fabriques.

On peut certes ranger cette découverte parmi les plus précieuses du siècle.

POST-SCRIPTUM.

Nous voyons dans les journaux anglais, que nous recevons à l'instant, que le congrès mexicain a voté la demande, faite par le président, de 30,000 hommes et 4 millions de dollars, pour l'invasion du Texas.

Tous les officiers en congé ont reçu l'ordre de retourner à leur poste. Suivant une lettre de M. Benjamin Green, adressée au chargé d'affaires des Etats-Unis, Santa-Anna paraît s'attendre à recevoir des secours étrangers. Le Diario del Gobierno avait publié un ordre adressé au général Woll, lui enjoignant de faire fusiller comme traître, après une courte instruction devant un conseil de guerre, tout individu qui se trouverait à plus d'une lieue de distance de la rive gauche du Rio-Bravo. M. Green s'était rendu chez le ministre britannique afin de l'engager à protester avec lui contre cet ordre: mais S. Exc. avait refusé d'intervenir autrement que par une demande verbale, pour obtenir une exception en faveur des sujets britanniques: car il présumait que le gouvernement mexicain était résolu à traiter les Texiens en rebelles.

La nouvelle du rejet de l'annexion du Texas par le congrès des Etats-Unis avait été accueillie avec joie à Vera-Cruz.

Ces nouvelles ont été apportées par le paquebot à vapeur l'Hibernia, parti de Boston le 1^{er} et arrivé à Liverpool le 13 de ce mois.

— Le prince royal de Prusse est arrivé à Londres le 13.

Incessamment sortira des presses de M. Loebenber, imprimeur en cette ville: La Guide, indispensable de l'étranger sur les chemins de fer, et dans les principales villes de la Néerlande.

Mlle de Lagrange qui a eu l'honneur de se faire entendre avec un grand succès à la cour avant-hier au Grand Opéra, le beau talent lui a valu de la part de LL. MM. les plus flatteurs; se propose de donner demain au Grand Opéra, un concert à l'Hôtel-des-Bains à Schéveningue. Nous ne doutons pas que les amateurs du beau chant ne profitent de la seule occasion qui se présente pour entendre cette artiste distinguée.

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 17 août. — (Représentation N° 40.)

LA JUIVE.

Grand-opéra en cinq actes, paroles de M. de Scribe, musique de Halévy. — Vu la longueur du spectacle on commencera à SIX heures et demie.



CORS AUX PIEDS

OIGNONS ET DURILLONS.

Le Taffetas Gommé de Paul Gage, est le seul qui enracine en quelques jours, sans douleur et sans salir la chaussure. La Haye, chez M. Sack, nég.

POMMADE DU BARON DUPUYTREN.

Médecin-en-chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. Composé par MALLARD, pharmacien à Paris. Ce cosmétique justifie la préférence que le public éclairé lui accorde, est aujourd'hui incontestable qu'il est le seul qui, par ses propriétés sèches puisse être employé avec certitude pour arrêter la chute de la chevelure, la faire recroître et en prévenir, jusqu'à un certain point, la décoloration. Le pôt: 2 fr. 50 c. tous doivent être revêtus du cachet griffe Mallard. Dépôt chez MM. Creman, coiffeur à La Haye; Kerkhof, Amsterdam.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 14 Août.

	Int.	COURS 13 août.	OUVERTURE
Dette active	2 1/2	61 1/2	61 1/2
Dito dito	3	—	73 1/2
Dito dito	5	—	99 1/2
Dito des Indes	5	—	99 1/2
Dito dito	4	—	95 1/2
Syndicat	4 1/2	99	99 1/2
Dito	3 1/2	—	87 1/2
Société de Commerce	4 1/2	—	—
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	—	102 1/2
Dito de Harlem	—	—	98
Dito de Rotterdam	—	—	98
Act. du lac de Harlem	5	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	—	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829	—	—	108 1/2
Inscript. au Grand-Livre	6	—	—
Certificat au dit id.	6	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1832	5	—	98 1/2
Emprunt de 1840	4	—	90 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	90 1/2
Passive	5	—	5 1/2
Dette différée à Paris	—	—	6 1/2
Espagne	—	—	—
Defferred	—	—	—
Ardoins	5	—	20 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
Dito métalliques	5	—	109 1/2
Dito dito	2 1/2	60 1/2	—
France	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
Pologne	—	—	—
Actions 1836	—	—	—
Brésil	—	—	—
Emprunt à Londres 1839	—	—	82 1/2
Id. id. 1843	—	—	82 1/2
Portugal	—	—	—
Obligations à Londres	2 1/2	43 1/2	43 1/2

Les fonds nationaux n'ont pas varié aujourd'hui. Il s'est fait quelques affaires en intégrales et en syndicats, et les opérations étaient surtout animées en 3 p. c. dont la liquidation se fit aujourd'hui. Le cours de notation a été fixé à 74 p. c.

Les espagnols étaient offerts en baisse, il s'est manifesté quelques affaires dans les transactions en ardoins.

Les portugais étaient très-demandés et il s'est traité beaucoup d'affaires dans ce fonds dont le cours s'est amélioré de 1/2 p. c.

Des autres fonds étrangers, les brésiliens étaient les plus recherchés. Cours de l'arg.: prêt à garantie 3 %; prol. 3 1/2 %; escompte 2 1/2 %.

Derniers prix à 5 heures: 2 1/2 %/61 1/2; Ardoins 20 1/2.

Bourse de Paris du 13 Août.

	Int.	COURS 12 août.	OUVERTURE
France	—	—	—
Cinq pour cent	—	—	121 50
Trois pour cent	—	—	81 60
Emprunt Ardoins	—	—	80 1/2
Espagne	—	—	—
Anc. différée	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—
Passive	—	—	—
Naples	—	—	—
Certificats Falconet	—	—	99 00
Pays-Bas	—	—	—
Dette active	2 1/2	—	61 1/2
Dette active	5	—	104
Belgique	—	—	—
Dito	3	—	—
Etats-Unis	—	—	—
Banque belge	—	—	665 00
Obligations de la Banque	—	—	—

Les affaires sont toujours très-calmes. Le 3 p. c. d'abord à 81, 78, 81 60 sur des bruits de bombardement de Tanger, rapportés par un journal de la frontière espagnole, mais auxquels on n'attachait pas d'importance. 5 p. c. était au contraire en voie de hausse à 121 40 comptant, 121 1/2 courant. 20 c. mieux qu'hier.

Quelques ventes en actif espagnol ont été faites de fonds. Les d'Espagne n'ont eu aucune part dans ce petit mouvement qui tient aux besoins du marché. Le 5 p. c. Portugais n'a pas été coté.

Bourse d'Amsterdam du 14 Août.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ardoins, 5 % — Dette différée ancien, 5 % — Passive, 5 % — Lots de Heine, 67 1/2 — la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, sans variation. — Coupon, 100 %.

Bourse de Londres du 13 Août.

3 % Cons. 99 1/2 — 2 1/2 % Holl., 61 1/2 — 5 % 103 1/2 — Emp.) — 4 % id. — Esp. 5 % 22 1/2 — Id. 3 1/2 % 33, 33 1/2 — 43, 44 — Id. (courant) 5 % — Russie, 113, 119.

Bourse de Vienne du 7 Août.

Métalliques, 5 % 110 1/2 — Dito, 4 % 100 1/2 — Dito, 3 % de 1834, 150 — Actions de la Banque 1601.

LA HAYE, chez Léopold Loebenber, Lags Nieuwenhuis. Dépôt-général à Amsterdam chez M. SCHOONEBOER, Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. van REYN SNOEK, Hoofdwijk.